



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

Domaine : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention : Professorat de l'Enseignement Secondaire

Spécialité : FRANÇAIS

Grade: LICENCE-BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Sujet

Influences des bibliothèques et des TIC sur les résultats scolaires: cas du CEG de KOUTONGBE

Présenté par :

SONOU K.J. Herval

Sous la Direction de

M. MEDEHOUEGNON Pierre

(Professeur titulaire)

Année académique : 2013-2014

Sommaire

Sommaire.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Sigles et acronymes.....	iv
Résumé.....	v
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : Contexte Théorique et méthodologique de la recherche.....	3
<u>Section 1</u> : Contexte théorique.....	4
<u>Section 2</u> : Méthodologie de la recherche.....	14
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : Présentation, analyses des résultats et influence des TIC et bibliothèques sur les apprenants.....	17
<u>Section 1</u> : Présentation et analyse des résultats.....	18
<u>Section 2</u> : Influence des TIC et des bibliothèques sur les apprenants et approches de solution.....	29
Conclusion.....	36
Bibliographie.....	38
Table des matières.....	41

Annexes

DEDICACE

Je dédie ce travail :

A mon cher père SONOU Michel Zannou qui a toujours veillé sur moi depuis que j'étais au berceau et grâce à qui j'ai pu atteindre ce niveau.

A ma chère mère SAÏZONOU Sèivè Françoise qui m'a soigné, habillé, nourri et grâce à qui je suis celui que je suis aujourd'hui.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements :

A mon directeur de mémoire, M. MEDEHOUEGNON Pierre qui malgré ses préoccupations, a accepté de diriger ce travail et dont l'aide nous est précieuse.

A M. ATIKOU Fataou, mon maître de stage qui m'a soutenu à travers ses conseils.

A tous les professeurs qui interviennent à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo et qui font de leur mieux pour rehausser le niveau de nos connaissances.

A tous les élèves-professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui ont de près ou de loin contribué à mon intégration au sein de cette école au cours de ces deux dernières années.

SIGLES ET ACRONYMES

AFPB : l'Association des Professeurs de Français du Bénin.

APC : Approche Par Compétence.

CAIP : Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire.

CAPES : Certificat d'Aptitude Professorat à l'Enseignement Secondaire.

CEFOCI : Centre de Formation aux Carrières de l'Informatique.

CEG : Collège d'Enseignement Général.

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education.

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication.

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement.

RESUME

Bien avant les progrès technologiques, les bibliothèques sont les seuls outils de recherche jusqu'à l'arrivée des technologies d'investigation plus performantes. La venue des nouvelles technologies facilitant l'accès aux investigations et l'obtention des résultats en un temps record, a créé le désintérêt au niveau des usagers des bibliothèques. C'est ainsi, que les bibliothèques ont commencé par être délaissées.

Malgré ce fait, plusieurs personnes s'accordent encore aujourd'hui sur le fait qu'elles sont mieux adaptées aux recherches et qu'elles offrent plus de clairvoyance sur les informations. Mais, vu les apologies qui fusent de part et d'autre en faveur des technologies pouvant révolutionner l'enseignement/apprentissage, le système éducatif béninois a envisagé l'intégration des cours sur l'utilisation des *TIC* dans les collèges. Mais, il se trouve être confronté à plusieurs problèmes d'ordre administratif, pédagogique et infrastructurel. Parmi ceux-ci on pourrait citer l'insuffisance d'équipement technologique, l'absence de maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication (*TIC*) à des fins pédagogiques. Le personnel enseignant n'est pas formé et beaucoup hésitent pour une utilisation régulière des *TIC* dans leur enseignement. Les *TIC* sont enseignées dans certains établissements scolaires, alors que leur intégration dans les pratiques pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages est simplement exploré. De plus, les apprenants, attirés par les *TIC*, n'attendent pas qu'elles viennent à eux mais s'en rapprochent vu les performances qu'elles offrent en matière de facilité dans les recherches. On remarque alors que malgré l'absence des *TIC* dans les écoles, les apprenants s'y intéressent tout en abandonnant les bibliothèques. Pourtant, le niveau intellectuel de ces derniers n'en est pas pour autant développé. On dirait même qu'ils sont plus abrutis par les *TIC*. Face à ce problème, nous déduisons qu'il serait mieux de promouvoir un retour aux bibliothèques et une utilisation modérée des *TIC*.

INTRODUCTION

Depuis l'Antiquité, la bibliothèque a été le seul moyen vers lequel toute personne désireuse de se former ou de s'informer se tourne pour assouvir sa soif de connaissance. C'est par son truchement que l'on pouvait conserver les livres qui autrefois étaient des supports de conservation et de diffusion de la parole. Aujourd'hui, d'autres technologies de conservation et de diffusion, très efficaces, sont apparues. Nous disposons actuellement des films, des bandes magnétiques, la radio, la télévision, l'ordinateur multimédia, l'Internet, le CD rom, les appareils de stockage massif de données, en un mot, les *TIC*. Entendez Technologies d'Information et de Communication.

A l'ère du numérique, progressivement, ces *TIC* envahissent le champ de la connaissance, de la pédagogie et de l'apprentissage. Il est entendu aujourd'hui que les jeunes scolarisés ou non scolarisés passent beaucoup de temps devant les ordinateurs au détriment des bibliothèques. Ils les utilisent pour jouer, télécharger la musique, communiquer, dessiner, travailler, apprendre....Mais, ces usages que les jeunes font de l'ordinateur en général et d'Internet en particulier ont-ils un impact sur leurs apprentissages scolaires? Cette question a fait l'objet de beaucoup d'intérêts chez les chercheurs, surtout les chercheurs occidentaux. Mais c'est aussi une question susceptible d'intéresser le champ de la recherche sur les *TIC* aujourd'hui en Afrique. On constate une régression des fréquentations des bibliothèques par les élèves qui sont de plus en plus attirés par les *TIC*. Il est vrai que les Technologies de l'Information et de la Communication regorgent de beaucoup de ressources et qu'ils peuvent révolutionner voire améliorer les résultats des apprenants. Mais tel n'est pas toujours le cas parce qu'au lieu d'une amélioration des résultats et

des performances des élèves, on remarque que le niveau des apprenants ne cesse de dégringoler malgré leur utilisation des matériels performants de recherche en l'occurrence l'internet. On en arrive alors à se poser la question suivante : de par leurs avantages, les *TIC* n'abêtissent-elles pas aussi d'une manière ou d'une autre les élèves à travers la multiplicité des services alléchantes qu'elles présentent ? Et si la bibliothèque ne reste pas le moyen des recherches plus adapté aux élèves ?

C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrit la présente étude portant sur : **Bibliothèques et technologies de l'information et de la communication : quelle(s) influence(s) sur les résultats des apprenants : cas du CEG de Koutongbé**

Pour y arriver, nous avons subdivisé ce travail de recherche en deux parties, chacune étant deux grands chapitres subdivisés en sections ; la première prend en compte le cadre théorique et méthodologique de l'étude. La deuxième partie expose l'avis des enseignants et celui des élèves sur la question suivi du dépouillement, l'analyse des résultats des enquêtes et des suggestions.

**CHAPITRE PREMIER : Contexte théorique et
méthodologique de la recherche**

Section 1 : Contexte théorique

1-1- Problématique

L'éducation est l'une des préoccupations des peuples pour la formation des générations à venir. Grâce à l'éducation, différentes générations sont préparées à intégrer la société. Elle leur fournit des informations et les comportements qui leur permettront de mieux s'adapter à leur environnement. Mais, l'éducation par les temps qui courent n'est plus seulement axée sur l'érudition du professeur. Mis à part le côté magistral des cours dans les salles de classe, les bibliothèques étaient les seuls moyens mis à la disposition des élèves pour le renforcement de leur acquis. Mais avec l'évolution de la technologie, l'expansion et l'accès facile au web, on note une innovation dans le domaine de l'acquisition des connaissances. Ayant un accès plus facile aux informations par le truchement de l'internet, les apprenants ne ménagent plus d'effort pour la collecte des informations. Aussi constatons-nous que l'école béninoise initie les apprenants à l'informatique par les dons de matériels informatiques tout en visant l'amélioration de leurs résultats. Toutefois, il est à remarquer que les élèves se désintéressent peu à peu de la bibliothèque au profit des *TIC*, en l'occurrence de l'internet. L'amélioration des résultats qui devrait se remarquer avec l'accès facile des élèves aux *TIC*, plus précisément à internet n'est pas effectif. On constate plutôt la baisse du niveau des élèves. Notre travail consistera donc à répondre aux questions suivantes :

Quel est le statut des bibliothèques à l'heure des Technologies de l'Information et de la Communication ?

Les *TIC*, à part leur importance, sont-elles seulement un aspect positif sur le rendement des élèves ?

La bibliothèque et les *TIC*, ne sont-elles pas complémentaires dans le processus de l'amélioration des rendements des élèves ?

1-2- Etat de la question

La bibliothèque et les nouvelles technologies de l'information ont longtemps été des sujets qui attirent l'attention des chercheurs et qui ne manquent pas d'intérêt. Mais il est important de remarquer avant tout propos, que la bibliothèque fut antérieure aux *TIC*. Elle est apparue depuis l'antiquité plus précisément au temps des sumériens. Elle a toujours été le lieu où l'on pouvait se documenter et se cultiver et pour cela, elle était, elle est et elle sera indispensable pour l'instruction et l'éducation. Comme on le pense, elle a une étroite relation avec la réussite des élèves et son implantation dans les établissements peut améliorer les résultats des élèves. Il faut ajouter que les professeurs peuvent aussi par elle actualiser leurs connaissances. Mais vu la rareté des bibliothèques et des centres de documentation qui existait au début de l'Ecole Béninoise, nous allons assister à l'intervention de certains chercheurs qui essayerons de faire valoriser les bibliothèques pour une amélioration des résultats académiques. C'est ainsi que certains investigateurs se sont penchés sur la question.

M. AMOUSSOU Codjo, à travers son mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP) intitulé *la bibliothèque scolaire : luxe ou nécessité ? Cas de la circonscription scolaire de Tchaourou*, s'est prononcé par rapport à l'inexistence des bibliothèques dans la circonscription scolaire de Tchaourou, et a affirmé le rôle et l'importance des centres de documentation dans le processus d'enseignement/apprentissage des élèves du primaire.

Le sieur Virgile Dieudonné Dodji TOWOU, dans son mémoire intitulé *la place de la bibliothèque scolaire dans la maîtrise de la langue française : cas du CEG1 de DASSA ZOUME et de Savalou* pour l'obtention du CAPES abonde dans ce même sens. D'après lui, la bibliothèque est un instrument fondamental dans l'enseignement du français dans nos établissements scolaires. Elle constitue un outil pédagogique incontournable tant pour les apprenants, pour les enseignants que pour la communauté intellectuelle. C'est pourquoi, il préconise la dotation de nos établissements en bibliothèque et la formation d'agents compétents pour la gérer. Il a aussi par la même occasion exhorté les chefs d'établissement desdits CEG à entrer en collaboration avec les parents d'une part, et l'Association des Professeurs de Français du Bénin (APFB) de l'autre à unir leur force pour l'implantation des bibliothèques scolaires là où elles sont inexistantes.

C'est toujours dans le même courant d'idée que le mémoire de monsieur Mènongbé Ludolphe A. TITO dans le cadre de sa sortie du Centre de formation aux carrières de l'informatique (CEFOCI) s'inscrit. D'après ce document titré : *le rôle de la documentation dans les collèges et lycées du BENIN*, M. TITO atteste que la documentation est incontournable tant pour les élèves que pour les professeurs car elle permet la mise à jour des enseignements et apprentissages. Bref, elle est indispensable pour tout le monde. Elle permet la consolidation des savoirs et complète les cours de l'enseignant. Ce dernier y trouve aussi des outils et ressources nécessaires pour enrichir et actualiser ses connaissances. Selon lui, il existe une étroite relation entre ceux qui usent de la documentation et leur réussite à travers leur cursus scolaire.

Il est vrai que la bibliothèque est d'après ce qui a été dit un peu plus haut indispensable pour l'instruction. Mais à l'heure de la modernité, sont apparus les TIC avec une révolution dans la recherche des informations. Grâce aux

technologies de l'information et de la communication, il est possible de retrouver des informations sur un sujet donné en un temps record. On peut dire sans le contester que les *TIC* bouleversent la pédagogie sous tous ses aspects sans toutefois la détruire. De l'enseignement traditionnel en face à face où l'enseignant dispensait son cours, on passera à une pédagogie dans laquelle l'étudiant est l'artisan de sa formation. Ce changement a des effets positifs en ce sens que les *TIC* permettent et améliorent l'acquisition des compétences tant chez l'apprenant que chez l'enseignant.

Pour Dominique FORGET, les *TIC* induisent un changement pédagogique en ce sens que, l'apprenant a aussi la possibilité d'avoir les informations sur le cours via le net lui permet de participer activement à celui-ci ; par conséquent, l'enseignant n'est plus le « tout puissant », le maître, le détenteur du savoir absolu, il devient un guide, un conseiller, dans le processus d'apprentissage.

C'est dans cet ordre d'idée que Roger de Ladurantaye dans un guide pour l'intégration des *TIC* affirme que « nous verrons comment, dans la mise en œuvre de l'approche par compétences, les *TIC* peuvent favoriser la construction des connaissances et faire en sorte que l'élève devienne un agent actif de ce processus par la mise en place d'une pédagogie active ». Il ajoute en plus que l'élève doit prendre en charge le développement de sa compétence et être actif au niveau cognitif.

Victor Marbeau quant à lui, ressort les perspectives offertes par les *TIC* à savoir : les exercices à trous, les questionnaires à choix multiples, la démarche guidée par des réponses fermées qui sont des exercices privilégiés, les logiciels étant incapables d'interpréter les réponses ouvertes. Pour lui, les lettres et les langues sont plus privilégiées dans l'étude de la morphologie et de la syntaxe qui sont des applications constantes. La rapidité de réaction de l'ordinateur peut

aussi être mise à profit pour accumuler des mesures très nombreuses dans un temps très court. Un autre avantage de l'ordinateur est qu'il est une machine à mémoire capable de stocker massivement l'information.

Pour Françoise Poyet dans une revue « *Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation* » n°41, 2009, les TIC permettent la prise en compte des différences individuelles, favorisent l'individualisation des enseignements et représentent de ce fait une alternative pour gérer l'hétérogénéité des élèves.

L'expansion des TIC est telle que le système éducatif Béninois ne peut ignorer ce phénomène qui prend de l'ampleur. Aussi, pouvons-nous remarquer l'intervention de certains acteurs de notre système éducatif qui préconisent l'intégration des TIC dans notre système. Nous avons entre autre M. OGOUNDELE Djossè Alin Frédéric, professeur de mathématiques qui est intervenu sur la question par le biais de son mémoire de CAPES intitulé « *utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement secondaire au Benin* ». A travers son travail, on note qu'il tient à ce que l'enseignement secondaire béninois prenne une forme moderne en se laissant intégrer par les TICE.

C'est dans ce même ordre d'idée que s'inscrit que M. Parfait Abiola R. AKANDRO, professeur de Physique-Chimie de par son étude portant sur la « *contribution dans l'enseignement de la chimie dans les collèges et lycées de Porto-Novo* ». Pour M. AKANDRO, les TIC et les bibliothèques se complètent. Ainsi, les professeurs et les élèves peuvent se servir des TIC surtout parce que les informations sont actualisées via internet et dans le même temps se tourner vers les bibliothèques. Pour lui, les TIC sont certes performantes mais elles ne peuvent pas remplacer les bibliothèques.

Mme AGBOTON Valérie, professeur d'histoire-géographie à travers son mémoire de fin de formation : *Internet dans le rapport enseignement apprentissage de l'histoire et de la géographie : importance stratégique et difficultés* rappelle que les NTIC sont aussi assorties d'inconvénients. Il nous revient alors de ne pas faire fi de ces inconvénients mais de chercher des voies et moyens pour y remédier en trouvant des solutions adéquates.

Quant à M. Affoyon Guy Georges HOUNSA, les NTIC sont absentes de nos écoles alors que les élèves les utilisent couramment en dehors des établissements. Bien utilisées, elles sont capables de motiver et de canaliser l'attention des élèves. Donc, il est normal que les élèves vivent avec les TIC puisque c'est de leur époque. Ceci est rapporté du mémoire intitulé « *les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'école Béninoise : états des lieux et perspectives* ».

1-3- Objectifs de l'étude

Un sujet de travail, pour être mené à bien doit avant tout obéir à des directives bien élaborées capable de le diriger. C'est pour cette raison que nous énumérons les objectifs suivants.

❖ Objectif général

En choisissant ce sujet de recherche, nous espérons nous enquérir de l'impact de la bibliothèque et surtout celui des TIC sur les résultats des apprenants du CEG de Koutongbé.

❖ Objectifs spécifiques

Pour parvenir à l'objectif général, notre étude s'articulera autour de trois objectifs spécifiques :

Le premier objectif est de savoir lequel des deux éléments est actuellement le plus utilisé dans la collecte des informations par les apprenants.

Le deuxième objectif est de savoir si l'utilisation des *TIC* ne contribue pas d'une certaine manière à la baisse ou au rehaussement du niveau des apprenants.

Le troisième objectif quant à lui vérifiera si la bibliothèque ne demeure pas le moyen par excellence des recherches malgré les innovations de la technologie.

1-4- Hypothèses de recherche

Notre travail s'est appuyé sur un certain nombre de propositions de réponses qui seront plus ou moins démontrées dans le développement de notre travail :

- Les élèves ne s'intéressent plus aux bibliothèques.
- Ils ne fournissent plus d'effort et deviennent de plus en plus paresseux pour collecter des informations sur un sujet donné grâce aux *TIC*.
- La bibliothèque est le moyen par excellence des recherches mais elle doit être complétée par les *TIC* à l'heure de la modernité et surtout en tenant compte de l'APC qui jumelle les *TIC* au processus d'enseignement apprentissage.

1-5- Clarification conceptuelle

Le développement de notre sujet nécessite la clarification de certains concepts comme :

BIBLIOTHEQUE :

Le mot bibliothèque est formé de « biblios » qui signifie en grec « livre » et de « thêkê » qui veut dire coffre ou lieu de dépôt. Au départ, la bibliothèque était un meuble ou un assemblage de tablettes permettant de ranger et de classer les livres.

Actuellement, le mot a évolué puisque *Le Petit Robert* définit la bibliothèque comme étant une salle, un édifice où sont classés des livres pouvant être consultés. Par extension, c'est une organisation comprenant divers services dont une salle de lecture ou de consultation. On parle là de médiathèque. (cf. *Petit Robert édition 2014*). Mais, à l'ère de la modernité, nous avons deux sortes de bibliothèque. Ce sont les bibliothèques traditionnelles et les bibliothèques numériques :

❖ Les bibliothèques traditionnelles

Nous tenons à clarifier que les bibliothèques traditionnelles sont celles qui conservent encore aujourd'hui des livres et documents sous la forme de papier. Elles sont celles que nous avons en majorité au Bénin. Il en existe de plusieurs sortes. Nous pouvons donc citer :

- Les bibliothèques nationales

Les bibliothèques nationales, sont principalement financées par l'État et sont destinées à servir les besoins d'un public érudit en fournissant des éléments de recherche sur tous les types de sujets.

- Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques des universités diffèrent des bibliothèques de recherche en ce sens qu'elles doivent participer aux programmes de recherche et d'enseignement des institutions auxquelles elles appartiennent. Ces bibliothèques sont sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale.

- **Les bibliothèques publiques**

Les bibliothèques publiques ont pour objectif de répondre aux besoins d'une grande variété de lecteurs. En plus de la littérature traditionnelle, leurs collections comprennent des informations relatives aux services sociaux, des ouvrages de référence, parfois des disques et des vidéos. De nombreuses bibliothèques publiques organisent des conférences, des débats, des représentations musicales, théâtrales ou cinématographiques, ainsi que des expositions. Les bibliothèques publiques fournissent également des machines d'aide à la lecture et des cassettes pour les non-voyants, ainsi que des livres à gros caractères pour les personnes à la vue déficiente. Tous ces types de documents peuvent généralement être consultés gratuitement.

- **Les bibliothèques municipales**

Quant à elles, bien que subventionnées par le Ministère de la Culture, dépendent de la mairie de la ville où elles sont implantées.

- **Les bibliothèques scolaires**

Comme les bibliothèques universitaires, les bibliothèques scolaires contribuent au programme de l'école à laquelle elles appartiennent. Elles fournissent également des livres hors programme destinés à encourager la lecture personnelle. Un grand nombre de ces écoles disposent de supports

électroniques et audiovisuels. Les bibliothèques scolaires sont financées par l'école ou le système scolaire auquel elles appartiennent.

❖ La bibliothèque numérique

Elle est carrément différente de la bibliothèque traditionnelle car l'adjectif numérique indique déjà que nous sommes dans le champ des *TIC*. Elle est encore appelé bibliothèque virtuelle ou électronique. Elle est caractérisée par la conservation de documents sur internet que l'on peut consulter par un ordinateur ou tous autres supports informatiques capables de lire des fichiers numériques. C'est donc une collection organisée de documents électroniques en accès libre et gratuit sur internet, associée à une interface permettant la recherche et la consultation de ces documents.

Les bibliothèques numériques constituent un outil de démocratisation de la lecture en étant disponible à tous, à distance. Elles permettent notamment à un large public d'avoir accès à des documents anciens ou rares dont la consultation est très difficile en raison des mesures de conservation de ces documents.

Elles sont un moyen du patrimoine culturel mondial en permettant d'éviter aux documents des dégradations d'un usage répété.

TIC :

Selon le dictionnaire *le Grand Robert*, les *TIC* regroupent les techniques principalement de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, de l'Internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de

transmettre l'information sous toutes les formes: texte, document, musique, son, image, vidéo, et interface graphique interactive. Mais dans le cadre de notre étude, il désigne principalement l'informatique et ses outils, les télécommunications et internet. Les sigles *NTIC* et *TICE* n'en sont que des variations.

Section 2 : Méthodologie de la recherche

1.2.1- But de la recherche

L'APC, programme scolaire actuel en vigueur dans notre pays, prône la formation d'un individu autonome sur tous les plans et capable de vivre selon son époque. C'est pour ne pas trahir ses objectifs que ce même programme préconise et élargit l'utilisation des *TIC* en installant dans les collèges des matériels informatiques. Du coup, les bibliothèques sont progressivement abandonnées par les élèves au profit de la bibliothèque numérique vu que cette dernière était plus performante et moins contraignante dans le processus de recherche d'information. Le constat est d'autant plus flagrant aujourd'hui où les bibliothèques sont moins fréquentés par les élèves suivi de la baisse de niveau de ces derniers. On en arrive à se demander si l'informatique et ses dérivés, en l'occurrence internet ne contribuent pas d'une certaine manière à cette baisse de niveau et si les bibliothèques et centres de lecture constituent malgré tous les lieux adéquats de recherches pour les élèves.

1.2.2- Cadre physique

Notre étude a pour cadre physique le Collège d'Enseignement Général de Koutongbé où nous avons effectué notre stage de qualification. Il se situe dans le deuxième arrondissement la commune de Porto-Novo. Le dit CEG est situé dans

le quartier portant le même nom. Le bloc administratif dudit collège est localisé au beau milieu des modules de classe et fait face au mât.

Ce collège est dépourvu d'infrastructure informatique. Par contre, il est doté d'un centre de documentation. Mais, L'absence d'infrastructures informatique n'empêche pas les élèves de s'approcher des *TIC*.

1.2.3- Population cible et échantillonnage

❖ Population cible

Dans le cadre de notre travail, nous avons ciblé deux catégories de population. Nous avons en premier lieu les professeurs intervenant au sein dudit collège. Il est à noter que ceci concerne les enseignants de toutes les matières. Ensuite, viennent les élèves, particulièrement ceux des classes de 3^e, 2nd, 1^{ere} et T^{le}. Ces classes ont été choisies compte tenu des travaux ou exercices auxquels les apprenants sont confrontés et qui nécessitent l'exploitation des sources d'information fiables comme les *TIC* et les bibliothèques.

❖ Echantillonnage

Notre échantillon est constitué de vingt (20) enseignants et de cinquante (80) élèves. Nous soulignons que cet échantillonnage a été arrêté après le tri des questionnaires récupérés.

1-2-4- Techniques et instruments de recherche

Pour répondre aux questions relatives à notre recherche, nous avons élaboré deux questionnaires d'enquête ; l'une est adressée aux enseignants et l'autre aux élèves des classes de 3^{eme}, 2nd, 1^{ere} et de T^{le}. Le questionnaire produit à l'endroit des professeurs est composé de cinq (5) questions. Il vise à collecter

des informations à propos de leur source d'information, de l'influence que peut avoir la bibliothèque et les *TIC* sur les élèves et de leur avis concernant la source la plus fiable d'entre les deux sources d'information. Celui adressé aux apprenants comportant huit (8) questions est destiné à glaner des informations à propos de leur source d'information préférée pour les recherches, du matériel par lequel ils se connectent à internet et de leur avis concernant la source d'information la plus fiable.

1.2.5- Déroulement de la recherche

Pour mieux cerner ce à quoi nous avons à faire, nous avons d'abord procédé par la recherche documentaire. Cette recherche est bien entendu portée sur notre sujet d'étude. Pour ce faire, nous avons eu à sillonner la bibliothèque de l'ENS de même que celles de la ville de Porto-Novo : la Bibliothèque Nationale, l'INFRE. Nous avons donc eu à consulter des documents ayant rapport avec notre sujet. Ce sont pour la plupart des mémoires, des articles et des ouvrages généraux. Nous avons également consulté les possibilités mis à notre disposition sur internet pour élargir notre champ de recherche documentaire.

**CHAPITRE DEUXIEME : Présentation, analyses des
résultats et influence des TIC et bibliothèques sur les
apprenants**

Section 1 : Présentation des résultats

Avant tout propos, il convient de dire que notre recherche s'est effectuée à travers deux questionnaires, l'un adressé aux professeurs de toutes les matières intervenant au sein du CEG de Koutongbé et l'autre aux élèves des classes de 3^{eme} et du second cycle. Les questionnaires distribués aux enseignants ont été tous récupérés. Par contre, nous n'avons pas pu récupérer la totalité des fiches partagées aux élèves car sur 168 fiches, nous n'avons récupéré que 80 questionnaires. Ces questionnaires nous ont permis de recueillir des informations sur la perception des élèves et des professeurs sur les TIC notamment l'internet. Le tableau ci-dessous en fait un récapitulatif.

Tableau I : Taux de participation à l'enquête

	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires récupérés	Pourcentage
<i>Enseignants</i>	20	20	100

<i>Elèves</i>	168	80	47,61
TOTAL	188	100	53,19

Source : Enquête de terrain

1-1- Interprétation et analyse des résultats des questionnaires adressés aux apprenants

Tableau II: Tableau récapitulatif des résultats du questionnaire adressés aux élèves

N°	Questions	Fréquences	Résultats	Pourcentages	Total
1	Lieu de collecte des informations	Bibliothèque	15	18,75	80
		Internet	65	81,25	
2	Fiabilité de l'internet dans la collecte des informations	Oui	60	75	
		Non	20	25	
3	Acquisition de nouvelles connaissances par internet	Oui	80	100	
		Non	00	00	
4	Fiabilité de la bibliothèque	Oui	41	51,25	
		Non	39	48,75	
5	Acquisition de nouvelles connaissances à la bibliothèque	Oui	60	75	
		Parfois	20	25	
		Non	00	00	
6	Préférence entre internet et bibliothèque	Bibliothèque	10	12,50	
		TIC	70	87,50	

8	Appareil de connexion à internet	Ordinateur	24	30	
		Appareil téléphonique	56	70	

Source : *Enquête de terrain*

❖ *Interprétation des résultats*

Ce tableau, nous présente les réponses des apprenants face aux questions auxquelles ils ont été soumis. Mais il convient d'ajouter que nous avons choisi les questions qui à notre entendement paraissent importantes dans l'analyse de ces résultats. C'est ainsi que nous avons dû omettre la question n°7.

Après l'administration des questionnaires, nous avons pu dégager quatre-vingt (80) exemplaires. Au déchiffrement de ce tableau, nous avons une majorité de (81,25%) contre une minorité de (18,75%) qui estime devoir collecter des informations pour leurs enrichissements personnelles ou pour leurs exercices et travaux d'exposé par le biais d'internet, l'une des composantes des *TIC*.

Quant à la deuxième question qui consiste à savoir d'après leurs propres expériences si les recherches via internet sont fiables, nous notons que (75%), c'est-à-dire la majorité adhère le fait que les recherches sur les sites virtuels sont efficaces dans le processus de collecte d'information contre la minorité de (25%) qui n'est pas du même avis que les autres.

A la suite de cette question, il leur a été demandé si l'acquisition de nouvelles connaissances est possible par internet. A cette question, ils ont été tous anonymes ; soit (100%), la totalité a coché oui. On en déduit qu'ils ont été tous d'accord sur ce point.

La question concernant la fiabilité est revenue mais cette fois, elle concerne la bibliothèque. Ici, on constate que les avis sont presque partagés. Toujours est-il qu'une majorité de (41%) est d'accord pour la fiabilité de la bibliothèque contre une minorité de (39%) qui ne l'est pas.

Comme nous l'avons dit un peu plus haut, les élèves se désintéressent progressivement des bibliothèques. Cela ne nous a tout de même pas empêché d'avoir leur opinion par rapport à la question de l'acquisition de nouvelles connaissances lorsque l'on fréquente une bibliothèque. A cette question, (75%) soit la majorité des élèves est favorable. On note quand même une minorité de (25%) qui stipule que l'on peut parfois avoir de nouvelles informations mais personne n'a eu à être en défaveur à la bibliothèque.

Juste après, nous sommes passés à la question n°6 qui se voulait de savoir lequel des deux (bibliothèque ou *TIC*) préfèrent-ils. Nous n'avons recueilli que (12,50%) qui préfèrent la bibliothèque contre (87,50%) qui eux, penchent pour les *TIC*.

Pour finir, nous avons eu la curiosité de nous renseigner sur les outils avec lesquels les apprenants se connectent à internet. Leurs choix porteront alors soit sur l'utilisation des ordinateurs, soit sur les appareils téléphoniques qui aujourd'hui sont performants dans la mesure où l'on n'éprouve pas de difficulté à se connecter à l'interface d'internet. Sur cette question, une majorité de (70%) confirme de souvent se connecter à internet par les appareils téléphoniques au détriment de (30%) qui le font par les ordinateurs.

❖ *Analyse des résultats*

La lecture du tableau récapitulatif des questionnaires adressés à l'endroit des apprenants montre que les élèves préfèrent les nouvelles techniques de recherche par lesquelles ils peuvent facilement accéder aux informations voulues. En effet, les *TIC* ont révolutionné le monde sur bien des plans. Elles ont également apporté des innovations qui servent aussi bien dans le domaine des études que dans d'autres domaines de la vie. Elles sont aujourd'hui incontournables et accessibles à tous. Nous avons par exemple les outils informatiques dont les ordinateurs font partie et qui sont capables de renseigner, d'enseigner et d'éduquer par l'intermédiaire des logiciels ; les appareils portables qui servaient seulement pour les appels sont à notre ère comparables aux ordinateurs et permettent à n'importe qui les possède de s'imprégner des actualités du monde entier, de communiquer, de lire des ouvrages sur internet n'importe quand et n'importe où et de trouver des solutions adéquates aux exercices. Ces nouvelles techniques sont sans nul doute celles appartenant aux *TIC*. Du coup, les élèves désertent les bibliothèques au profit des salles de cybercafé et d'informatique. Selon un élève du CEG de Koutongbé en classe de 1^{ère}, « *la bibliothèque est ennuyeuse. Il faut d'abord fouiller des documents sur documents avant de pouvoir trouver ce que nous cherchons* ». Ces propos démontrent que les apprenants s'intéressent de moins en moins aux bibliothèques et sont prêts à rechercher les informations via internet juste parce qu'ils sont habitués à la rapidité avec laquelle les informations leurs sont délivrées. Le constat est plus palpable aujourd'hui où nous remarquons que les élèves ne font plus d'efforts pour régler leurs exercices et exposés parce qu'ils se contentent de plagier sans aucune modification les renseignements obtenus par internet.

Par ailleurs, le désintérêt des élèves pour les bibliothèques leur porte aussi des préjudices. On constate une baisse de niveau qui a son origine dans le manque de lecture dont font preuve plusieurs apprenants. Or, la réussite des

élèves est déterminée par la lecture. La grande majorité des élèves ne connaît d'autres écrivains que ceux étudiés en classe ; et certains ne lisent les œuvres au programme que sous la contrainte du professeur. A partir de cet instant, fuir les bibliothèques et s'accrocher seulement à internet et aux autres éléments des *TIC* n'aide en rien un élève à réussir son cursus scolaire. De plus, les élèves ont du mal à faire des recherches allant dans le sillage de leur instruction puisqu'ils s'approchent souvent des *TIC* pour s'amuser ou pour retrouver des amis via les réseaux sociaux. Ceux qui ne sont pas conscients oublient vite ce qu'ils veulent faire pour explorer des sites, vidéos peu recommandables.

Sur internet, l'affluence des informations est telle qu'il n'y a pas de sécurité pour les mineurs. Les élèves peuvent tomber sur des informations adéquates ou dans d'autres cas avoir affaire à des informations malveillantes. Il faut aussi noter que l'utilisation des matériels informatiques qui de plus en plus facilitent la vie aux élèves sur tous les plans. Nous avons par exemple les logiciels Word et Excel qui corrigent automatiquement les fautes de tout genre. Un élève qui ne fera que traiter des informations avec ces logiciels peut avoir des difficultés à écrire un texte manuscrit. De même, la facilité avec laquelle l'on peut actuellement se procurer les portables adaptés à la navigation crée le problème de déconcentration des élèves pendant les cours. Nous avons constaté qu'au CEG de Koutongbé, la majeure partie des élèves ne se cramponne aux *TIC* bien que l'établissement soit dépourvu d'installation informatique.

Il est vrai que les Technologies de l'Information et de la Communication sont performantes dans le processus d'enseignement/apprentissage mais seules, elles ne peuvent pas contribuer à l'amélioration des résultats des apprenants. De la même façon, les bibliothèques, seules ne peuvent pas satisfaire les attentes des élèves. Il faut donc se servir des deux mais consciencieusement.

1-2- Interprétation et analyse des résultats des questionnaires adressés

N°	Questions	Fréquences	Résultats	Pourcentages	Total
1	Source d'information pour la préparation des cours	Bibliothèque	08	40	20
		Internet	00	00	
		Les deux	12	60	
2	Influence des TIC sur le rendement des élèves	Positive	16	80	
		Négative	04	20	
3	Influence des bibliothèques sur le rendement des apprenants	Positive	17	85	
		Négative	03	15	
4	Influence négative sur le rendement des apprenants	Internet	18	90	
		Aucun	02	10	
		Bibliothèque	00	00	
5	Fiable dans la collecte des informations et le processus d'apprentissage	Bibliothèque	14	70	
		Internet	06	30	

aux enseignants

Tableau III : Tableau récapitulatif des résultats des questionnaires adressés aux élèves.

Source : *Enquête sur le terrain*

❖ *Interprétation des résultats*

A ce niveau, nous devons notifier qu'aucune question n'a été délaissée puisqu'elles sont toutes pertinentes pour la rédaction de notre travail. Nous n'avons pu garder que 20 questionnaires.

A la première question concernant la source d'information pour la préparation des cours, nous enregistrons (60%) des professeurs qui estiment se servir des bibliothèques et des *TIC* pour l'élaboration de leur cours. Par contre, (40%) des enseignants affirment n'utiliser que la bibliothèque pour y arriver. Cependant, aucun d'entre eux n'avouent utiliser internet à des fins de préparation de cours.

A La deuxième question concernant le genre d'influence que peut avoir les *TIC* sur le rendement des élèves, (80%) des enseignants s'accordent en faveur des *TIC* contre (20%) qui pensent que les *TIC* n'influencent pas de façon positive les élèves. Laissant tomber le volet portant sur les *TIC*, nous avons abordé celui de la bibliothèque.

C'est ainsi que la troisième question a porté sur l'influence que les bibliothèques peuvent avoir sur les élèves. D'après les statistiques, nous avons (85%) des enseignants qui attestent que la fréquentation des bibliothèques par les élèves est susceptible d'avoir des répercussions positives sur leurs résultats. Par contre, (15%) des professeurs ne sont pas tout à fait d'accord.

Quant à l'avant dernière question, elle consiste à recueillir des informations sur leurs avis à propos de l'élément qui a le plus d'influences négatives sur les élèves. Face à ce questionnement, une majorité de (90%) a choisi l'internet tandis qu'une minorité de (10%) n'incrimine aucun des deux éléments. Aussi, constatons nous que personne ne s'est prononcé par rapport à la bibliothèque.

Pour finir, nous avons voulu avoir en plus leurs opinions en ce qui concerne l'élément (bibliothèque ou *TIC*) le plus adéquat dans le processus d'apprentissage et de collecte des informations. A cette question, (70%) des enseignants sont favorables aux bibliothèques alors que (30%) leurs sont défavorables.

❖ *Analyse des résultats*

Ce deuxième tableau qui résume les avis des professeurs sur la question de notre sujet nous indique que les professeurs n'utilisent pas exagérément les *TIC*. On remarque que la plupart se sert des *TIC* notamment d'internet pour compléter les connaissances acquises à la bibliothèque.

Pour eux, les *TIC* ne sont pas utilisables toutes seules vu que leur intégration n'est pas totalement effective dans le système éducatif béninois pour permettre aux élèves de pouvoir mieux les utiliser.

Malgré leur position face aux *TIC*, les enseignants s'accordent sur le fait que ces dernières sont susceptibles d'influencé positivement les élèves à la condition qu'elles soient utilisé à bon escient. D'ailleurs, beaucoup se plaignent du fait que les élèves ne s'échinent plus comme avant pour trouver des informations et finir les travaux auxquels les enseignants les soumettent. Ceci n'est pas mauvais en soi, mais la paresse des élèves est telle qu'ils ne cherchent plus à comprendre les informations qu'ils reçoivent. On note l'utilisation abusive des *TIC* par les élèves qui s'en servent à la moindre incartade. D'après nos échanges avec les professeurs du CEG, on découvre que la plupart des élèves qui se cramponnent à internet ne prennent plus le soin de réfléchir. Ils se

contentent simplement des informations collectées puis ne se soucient plus de les traiter. Certes, les informations sur internet sont plus nombreuses qu'à la bibliothèque mais, le caractère sobre des bibliothèques amène plus les élèves à se concentrer sur ce qu'ils font. Selon l'un des professeurs, les élèves « *ne savent pas utiliser ou traiter à bon escient les informations recueillies. Les TIC ne sont pas encore comprises de tous les élèves* ». De plus, la facilité que les apprenants éprouvent à traiter les informations à partir des programmes informatiques comme *Microsoft Word* font qu'ils ne respectent plus les règles de la langue française. Or, la maîtrise de la langue d'étude au parlé comme à l'écrit est indispensable pour la réussite durant le cursus scolaire. Le document suivant est un spécimen qui atteste ce que nous venons de dire. Nous l'avions eu du professeur M. ATIKOU Fataou qui intervient au CEG de Koutongbé dans une classe de 3M₂. Ce spécimen est un extrait de page, dérivé d'un exposé qui a été soumis à un groupe d'apprenants de la dite classe. Nous le retrouvons à la page suivante.

Introduction

Pendant la période coloniale, plusieurs auteurs africains ont mis en jonction leur plume en produisant des ouvrages littéraires d'ordre sociale qui dénoncent la coloniale et ses effets majestés sur la société africaine. Parmi ces auteurs nous retenons le nom du célèbre écrivain malien Seydou Badian Kouyaté. A l'instant de ses congénères cheikh Hanmidou ; Kawa ; Ferdinand Oyono ; Camarade Laye ; Seidou Badian a effectivement connu le passage du monde traditionnel au monde moderne. Dans ses œuvres, il traite du déracinement, de l'acculturation, de colonisation, une de ses œuvres, qui retient l'attention de bon nombre de personnes est " SOUS L'ORAGE " qui est l'objet d'étude en fin de premier cycle du secondaire dans les écoles béninoises. Cette œuvre riche en thématique fera l'objet de notre exposé à travers ses pages notamment celles allant de 140 à 164 dont nous essaierons de dégager des thèmes qui seront étudiés.

Nous ne saurions étudier cette portion de l'œuvre sans faire une brève présentation de l'œuvre en elle-même. Ce qui nous permettra d'aborder en toute facilité l'extrait allant de la page 140 à 164 pour en étudier les thèmes, les personnages et autres aspects.

I- Présentation de l'œuvre

SOUS L'ORAGE est une œuvre de mœurs sociales écrite par le Malien Seydou Badian Kouyaté et publiée en 1963 aux éditions « Pensee africaines ». étalée sur ses 183 pages, cette œuvre met en scène deux jeunes Africains aux idées modernisées (Kany et Samou) dont l'amour réciproque est contrarié par les projets du père Benfa, selon la coutume, s'apprête à donner en mariage sa fille Kany à un riche et vieux commerçant, Famagan qui souhaite faire d'elle sa troisième épouse. Devant la réticence de sa fille, Benfa, l'escule au village chez son aimé Djigui. C'est l'occasion pour Kany de reprendre contact avec les traditions ancestrales et de plaider sa cause auprès de son oncle Djigui qui finalement décide d'intercéder en sa faveur. Quand elle retournera en ville, elle cessera de s'apaiser et elle connaîtra le bonheur.

A l'observation de cette page, on remarque que les élèves n'ont pas le souci de corriger les fautes puisqu'ils pensent que les logiciels de traitement de texte sont capables de rectifier les erreurs de saisie qu'ils commettent. Ils se contentent de couper et de coller les informations qu'ils obtiennent via le net.

De ce point de vue, il convient de dire que les bibliothèques sont d'après les professeurs la source d'information la plus adéquate et convenable aux élèves dans le processus de consolidation des savoirs. Ceci, pour la simple raison que les bibliothèques favorisent la concentration des élèves et non les *TIC* qui sont fiables et qui regorgent de beaucoup de ressources, mais qui distraient aussi facilement qu'elles livrent des informations importantes.

Il en ressort donc que les *TIC*, malgré les informations fiables, exhaustives et les avantages qu'elles offrent, ne peuvent s'imposer définitivement aux bibliothèques. Presque tous les professeurs du CEG de Koutongbé s'accordent sur le fait que l'internet regorge de beaucoup d'aspects négatifs sur le rendement des élèves alors que les bibliothèques n'en détiennent presque pas. Pour eux, la bibliothèque est adéquate dans le processus d'enseignement/apprentissage. On en déduit que la majorité des élèves qui ont un niveau bas sont ceux-là qui ne lisent pas et qui préfèrent s'accrocher à internet pour traiter leurs exercices sans aller se mettre à chercher les informations à la bibliothèque.

Section 2 : Influences des TIC et des bibliothèques sur les apprenants

Pour un travail portant sur deux éléments, il est impératif que l'on puisse énumérer les forces et les limites de ces éléments respectifs. C'est ainsi que nous aurons à traiter des influences négatives et positives que peuvent avoir les *TIC* et les bibliothèques sur les apprenants.

2.1- Avantages et inconvénients des TIC et des bibliothèques sur les apprenants

De la même façon qu'elles présentent des avantages, les *TIC* ont aussi des limites que nous ne devons plus ignorer. Dans un premier temps, nous tâcherons de présenter leurs atouts puis leurs handicaps. Nous tenons à notifier que les bibliothèques ont aussi leurs limites. Mais dans le cadre de notre travail, les bibliothèques ne disposent pas d'entraves qui puissent porté un coup sur le rendement des apprenants. Bref, nous n'avions pas remarqué d'inconvénients du côté des bibliothèques susceptibles d'avoir des effets négatifs sur le rendement des élèves.

❖ Avantages

Nous parlerons dans un premier temps des avantages des *TIC* et ensuite des avantages des bibliothèques.

➤ Les Technologies de l'Information et de la Communication

- *Sur le plan cognitif*

Les *TIC* permettent aux apprenants d'apprendre de manière variée et souvent plus interactive. Ils peuvent utiliser des logiciels avec des jeux de rôle qui évaluent directement leur travail. Elles offrent des informations variées sur un sujet donné. Ainsi, les apprenants possèdent des éléments pour mener à bien leurs recherches ou pour comprendre des phénomènes. Ce faisant, elles améliorent les connaissances des élèves qui l'utilisent.

Elles permettent l'échange et le partage d'informations. A travers internet, l'on peut échanger avec des personnes qui en savent plus sur un sujet d'investigation pour réussir à comprendre ce dont il est question.

- *Sur le plan du développement personnel*

Les mises en scène et les interactions qu'offrent les *TIC* stimulent le goût d'apprendre. Les *TIC* stimulent la créativité chez les apprenants.

Elles rendent progressivement les apprenants autonomes. Les apprenants qui ont l'habitude d'utiliser les *TIC* n'éprouvent pas toutes les fois le besoin de se faire expliquer des phénomènes sauf dans le cas où le phénomène est complexe.

Les *TIC* permettent l'accès aux sources d'informations plus complètes et plus rapides. Le nombre d'informations est quasi illimité sur le monde et dans tous les domaines de la vie. Elles enrichissent la culture personnelle des élèves.

➤ **Les bibliothèques**

- *Sur le plan cognitif*

Les bibliothèques consolident les acquis des élèves. A travers elles, les élèves peuvent approfondir ce qu'ils ont eu à découvrir en classe avec le professeur. Elles élèvent aussi le niveau de connaissance des élèves. Elles permettent aux apprenants qui les fréquentent d'élever leur niveau de connaissance quel que soit la matière dans laquelle ils font des recherches. Par exemple, les apprenants qui fréquentent les bibliothèques auront le goût de la lecture et par conséquent élèveront le niveau de leur vocabulaire.

Les bibliothèques sont des cadres adéquats pour la concentration des apprenants. Cela permet de mieux se concentrer sur ce qu'on fait.

- *Sur le plan du développement personnel*

La fréquentation des bibliothèques par les apprenants contribue elle aussi à la culture personnelle des élèves curieux qui s'y rendent et qui portent de l'intérêt à n'importe quel document qu'ils ont sous le nez.

- *Sur le plan économique*

L'usage des bibliothèques de nos jours n'est pas coûteux. Elles sont accessibles à tous. L'on peut s'asseoir et consulter les documents séance tenante.

❖ **Inconvénients**

De même qu'elles ont des avantages, les *TIC* ont aussi des inconvénients qui ne sont pas à négliger. Nous pouvons donc citer quelques-uns de ces inconvénients.

- *Sur le plan des études*

L'utilisation abusive des *TIC* rend dépendant et diminue la concentration sur les tâches que les élèves ont à faire. Certains apprenants peuvent passer des soirées sur les médias sociaux plutôt que de faire des devoirs. De plus, ils ont la paresse de lire les œuvres puisque les résumés et études sont sur le net. Cela réduit ainsi leur culture littéraire et ne les dispose pas à réussir leur cursus scolaire.

- *Sur le plan social*

Elles désocialisent l'apprenant. L'addiction aux *TIC* déconcentre l'individu de la réalité qu'il vit. Ils deviennent alors insouciants, négligents par rapport à leur entourage. Ceci, ne les prédispose pas à réussir vu qu'ils se moquent de ce qui peut leur arriver d'une manière ou d'une autre.

- *Sur le plan du développement personnel*

L'addiction aux *TIC* rend les apprenants paresseux. Ils sont démotivés à l'idée de travailler sans technologie.

- *Sur le plan de la fiabilité des sources d'information*

La qualité des sources d'information est souvent incertaine ou invérifiable. Il est alors difficile de se fier à tout ce qui se raconte sur internet. Les apprenants peuvent facilement avoir des informations erronées tout en pensant qu'ils ont trouvé les réponses à leurs questions. Ils s'égarent sur le chemin de l'information. Cela s'explique d'une part, par la pluralité des données existant sur un thème spécifique qui peut amener les élèves à se mélanger les pédales. L'apprenant peut passer beaucoup de temps sur le net à chercher des informations sans les trouver. Cette vaste source d'information peut causer des problèmes si elle n'est pas utilisée d'une façon organisée et efficace. D'autre part, il arrive que les apprenants se heurtent à des informations qui ne conviennent pas à leurs âges. Tous les sites internet ne sont pas fiables.

- *Sur le plan économique*

L'accès aux *TIC* est couteux. En plus, Les apprenants ne disposent pas de matériels informatiques pouvant les aider à mieux s'exercer.

2-2- Quelques approches de solution

Dans le but d'apporter notre contribution aux problèmes que souligne notre étude, nous ferons quelques suggestions. Nos suggestions seront faites à

l'endroit du système éducatif, des enseignants, et à l'endroit des apprenants eux-mêmes.

❖ *A l'endroit des enseignants*

Parmi les enseignants, nous avons d'un côté, ceux qui utilisent et qui savent ce que les *TIC* représentent à notre époque et de l'autre, ceux qui ne s'intéressent pas encore aux *TIC* pour des raisons personnelles. Dans un premier temps, nous exhortons ceux qui éprouvent encore de la réticence à s'approcher des *TIC*, à commencer par le faire sans pour autant négliger les bibliothèques. Car, face à l'expansion progressive du numérique, il est important que l'on sache ce à quoi on a affaire pour ne pas être dépassé par les événements.

Ensuite, nous proposons à ceux qui côtoient déjà les *TIC* de créer des groupes sur les réseaux sociaux comme Facebook et twitter où ils peuvent parler exclusivement de questions concernant les enseignements en classe après les cours avec les élèves. Nul n'aura le droit de parler d'autre chose que des questions de cours. Ceux qui enfreindront cette règle seront punis. La réalité est telle qu'aujourd'hui, presque tous les élèves détiennent des comptes sur ces réseaux sociaux. Donc, la création de groupe où le professeur peut répondre de temps en temps aux questions des élèves serait une façon de motiver les apprenants à apprendre et de leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions quand bien même le professeur ne serait pas présent physiquement.

Les *TIC* ont certes des inconvénients qui ne favorisent pas le bon rendement des élèves. Mais, à l'ère du numérique, discriminer les *TIC* n'aiderait personne puisqu'elles s'étendent à presque tous les domaines de la vie. Il nous revient donc de promouvoir l'utilisation consciencieuse des *TIC*. En tant qu'enseignant, nous devons protéger les apprenants et les informer des dangers liés à internet. Nous pouvons leur dire ce qu'il est possible de faire et ce que

nous ne devons pas faire pour que l'utilisation de ces *TIC* soit valorisante. Nous pouvons leur apprendre aussi comment reconnaître une source fiable ou non pour que les élèves ne prennent pas au sérieux et au pied de la lettre tout ce qui est sur internet.

Ce faisant, nous ne devons pas nous accrocher aux *TIC*. Nous devons faire converger les élèves surtout vers les bibliothèques qui sont les lieux de recherches adéquats pour les études scolaires. Les *TIC* auront beau avoir des avantages que les bibliothèques mais elles ne pourront jamais remplacer les bibliothèques. Il en ressort donc que les bibliothèques doivent être recommandées aux élèves et les TIC en cas d'extrêmes urgences. De ce point de vue, les *TIC* et les bibliothèques doivent entretenir un rapport de complémentarité.

❖ *A l'endroit des apprenants*

Aux élèves, nous suggérons la fréquentation des centres de documentation qui les amènent à lire, à réfléchir et qui leur offre un cadre adéquat de recherche et d'étude. Quant aux Technologies de l'Information et de la Communication, ils doivent s'en servir à des fins instructives : se renseigner sur les faits d'actualité au plan mondial ; se cultiver. Ils doivent réduire le temps qu'ils passent sur internet et apprendre à réfléchir sans l'aide d'internet car la facilité avec laquelle les informations leurs sont fournies par internet ne leurs permet pas de développer leur esprit critique.

❖ *A l'endroit des autorités administratives*

A l'endroit des autorités administratives, nous adressons des doléances. Nous demandons à l'administration du CEG de Koutongbé de lutter pour l'installation d'outils informatique au sein de l'établissement dans le souci d'initier surtout les élèves qui n'ont pas de contact avec les TIC. Nous voudrions

aussi que le centre de documentation du collège soit si possible ouvert pour les apprenants dès la rentrée prochaine.

CONCLUSION

Le Collège d'Enseignement Général de Koutongbé possède un centre de documentation que les élèves ne fréquentent pas. Par contre, l'absence des *TIC* et de ses matériels dans ce même établissement n'empêche pas les apprenants de les utiliser couramment en dehors de leur école. Ceci, atteste que la principale source d'information des élèves est pour la plupart du temps dérivée des *TIC*. Pour être concis, les élèves se détournent progressivement des bibliothèques pour s'accrocher aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Mais, à voir les constats que nous avons fait à travers notre travail, nous pouvons affirmer en restant impartial qu'il est vrai que les *TIC* détiennent des atouts pour améliorer les résultats des élèves qui les utilisent. Mais, les bibliothèques sont plus adéquates malgré leur statut traditionnel dans le processus d'enseignement apprentissage.

Par contre, il ne s'agit pas aujourd'hui de faire une discrimination de l'un au profit de l'autre. D'ailleurs, la loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin, modifiée par la loi N° 2005-33 du 06 octobre 2005 assigne à l'éducation en République du Bénin, le devoir de former des citoyens techniquement compétents et humainement équilibrés, dotés d'esprit d'initiative, capable de s'auto-employer, de créer des emplois afin de contribuer efficacement au développement du pays. Il est donc clair que cette loi vise en général la formation d'individus capables de vivre avec leur temps.

A partir de ce constat, il est alors impossible de dissocier les *TIC* des bibliothèques puisque l'une permet d'actualiser les connaissances et l'autre la concentration nécessaire et l'acquisition efficace des connaissances, pour arriver à construire des connaissances solides. Dans ce cas, il s'avère nécessaire de jumeler les *TIC* et les bibliothèques. Nous ne devons plus préférer l'une à l'autre pour la seule raison que les deux nous sont indispensables.

A cet effet, le canadien Robert BIBEAU, affirme que, nous ne devons pas limiter nos élèves à ce que nous, nous avons appris parce qu'ils vivent à une autre époque. Ce qui signifie clairement que nous ne devrions pas priver les élèves des *TIC* et privilégier les bibliothèques. Nous devons au contraire sensibiliser les élèves à une utilisation consciencieuse des *TIC* et à une fréquentation des centres de documentation car elles ne doivent être en aucun cas négligées.

BIBLIOGRAPHIE

A- OUVRAGES GENERAUX

Dictionnaire Petit Larousse, édition 2014.

Le Grand Robert de la langue française, Paris, SEJER, 2005.

BAIHARGEON (N.) : *Comprendre Internet, les NTIC et quelques-uns des enjeux qu'ils soulèvent en éducation*. Espace de la parole, Vol VI-n°3, automne 2000.

BLANCHARD (S.) : *Les écoles devront apprivoiser l'informatique et le multimédia. Le monde multimédia*, novembre 1997.

BROSSARD (L.) : *Mettre à jour ses savoirs sur l'apprentissage*. Vie pédagogique 100, Septembre-octobre 1996.

Dictionnaire Encarta, Microsoft corporation, 2002-2008.

TARDIF (J.) : *Intégrer les nouvelles technologies de l'information, quel cadre pédagogique ? Collection pratiques et enjeux pédagogiques*. ESF éditeur, Paris. (1998).

B- MEMOIRES

AGBOTON (V.), *Internet dans le rapport enseignement apprentissage de l'histoire et de la géographie : Importance stratégique et difficultés*, CAPES, 2003-2005.

AKANDRO (P.A.R.), *Contribution dans l'enseignement de la chimie dans les collèges et lycées de Porto-Novo*, CAPES, 2001-2002.

BIBEAU (R.) (2007). *Les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer à améliorer les résultats scolaires des élèves*. Revue de l'EPI, n° 94.

HOUNSA (A.G.G.), *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'école béninoise : Etat des lieux et perspectives*, CAPES, 2001-2002.

OGOUNDELE DJOSSE (F.A.), *Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement secondaire au BENIN*, 2003-2005, CAPES.

TOWOU (V.D.D.), *La place de la bibliothèque scolaire dans la maîtrise de la langue française : cas du CEG1 de DASSA ZOUME et de SAVALOU*, CAPES, Porto-Novo, ENS, 2001.

C- WEBOGRAPHIE

BIBEAU (R.) : *Ainsi parlait Vénitia, les technologies de l'informatique en éducation*. <http://www.ntic.org/formation/méthode/html> (2001). Consulté le 17 Juillet 2014.

BROPHY (P.), *la bibliothèque hybride*, Bulletin des bibliothèques en France (en ligne), n° 4,2002, disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002>>. ISSN 1292-8399. (Consulté le 09 août 2014).

FREINET (C.) et SALENGROS (R.), *Moderniser l'école*, Bibliothèque de l'école moderne no 4, Imprimerie C.E.L. CANNES- Dépôt légal IX-1960. (Consulté le 09 août 2014).

Marcel (L), *Impacts des TIC sur la qualité des apprentissages des étudiants et le développement professionnel des enseignants : vers une approche systémique*, Rubrique de la revue STICEF, Volume 18, 2011, ISSN : 1764-7223, mis en ligne le 16/11/2011, <http://sticef.org>. Consulté le 17 Juillet 2014.

MIAN (B.S.A.), *L'impact des TIC sur l'éducation* - Ticeduforum - Ticeduforum.htm. Consulté le 17 Juillet 2014.

Odena, Sophie et Quartana, Jérôme. *TIC et rapport à la lecture*. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 5, 2011 Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0024-004>. ISSN 1292-8399 (Consulté le 17 juillet 2014).

TIC et rapport à la lecture _ Bulletin des bibliothèques de France.htm. Consulté le 17 Juillet 2014.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Destiné aux enseignants (es)

Monsieur, Madame, dans le cadre de l'obtention du BAPES, nous soutenons un mémoire de fin de formation. C'est dans cette optique que nous vous adressons ce questionnaire axé sur l'impact que la bibliothèque scolaire et les TIC ont sur les résultats des apprenants. Nous vous remercions de votre précieuse contribution.

1- Quelle est votre source d'information pour la préparation de vos cours ?

Bibliothèque Internet Les deux

2- D'après vous, les TIC, ont-ils une influence sur le rendement des élèves ? justifiez votre réponse.

Oui justifiez votre réponse

.....
.....
.....
.....

Non Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

3- Quel genre d'influence peut avoir la bibliothèque sur le rendement des apprenants ?

.....
.....
.....

4- Lesquels d'entre les deux a une influence, d'après vous négative sur le rendement des élèves ?

.....
.....
.....

5- Lesquels d'entre les deux est fiable dans le processus d'apprentissage et de collecte des informations ?

Bibliothèque Internet

Merci pour votre franche collaboration et or votre disponibilité.

QUESTIONNAIRE

Destiné aux apprenants (es)

1- Pour vos travaux de recherche ou d'exposé, où collectez-vous les informations ?

A la Bibliothèque

Sur Internet

2- Les recherches sur internet, vous permettent-ils d'apprendre plus sur le sujet de vos investigations ?

Oui

Non

3- Vous permettent-ils d'acquérir de nouvelles connaissances ?

Oui

Non

4- Les recherches à la bibliothèque, vous permettent-elles d'avoir de plus amples informations à propos de vos recherches ?

Oui justifiez votre réponse

.....
.....
.....

Non Pourquoi ?

.....
.....
.....

5- Arrivez-vous à y découvrir de nouvelles informations ?

.....

.....
6- Lesquels d'entre les deux préférez-vous pour la collecte des informations ?

La bibliothèque Les TIC

7- Entre la bibliothèque et les TIC, que préférez-vous pour vos recherches ? justifiez votre réponse.

.....
.....
.....
.....

8- A partir de quel matériel électronique, vous connectez-vous à internet ?

Ordinateurs Appareils téléphoniques

Merci pour votre disponibilité et pour votre franche collaboration

TABLES DES MATIERES

Sommaire.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Sigles et acronymes.....	iv
Résumé.....	v
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE PREMIER : Contexte Théorique et méthodologique de la</u>	
recherche.....	3
<u>Section 1 : Contexte théorique.....</u>	4
1.1. Problématique.....	4
1.2. Etat de la question.....	5
1.3. Objectif de l'étude.....	9
1.4. Hypothèses.....	10
1.5. Clarification conceptuelle.....	10
<u>Section 2 : Méthodologie de la recherche.....</u>	14
1.2.1. But de la recherche.....	14
1.2.2. Cadre physique.....	14
1.2.3. Population cible et échantillonnage.....	15
1.2.4. Techniques et instruments de recherche.....	15
1.2.5. Déroulement de la recherche.....	15

<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : Présentation, analyses des résultats et influence des TIC et bibliothèques sur les apprenants.....	17
<u>Section 1</u> : Présentation et analyse des résultats.....	18
1.1. Interprétation et analyse des résultats des questionnaires adressés aux apprenants.....	19
1.2. Interprétation et analyse des résultats des questionnaires adressés aux enseignants.....	23
<u>Section 2</u> : Influence des TIC et des bibliothèques sur les apprenants et approches de solution.....	29
2.1. Avantages et inconvénients des TIC et des bibliothèques sur les apprenants.....	30
2.2. Quelques approches de solution.....	33
Conclusion.....	36
Bibliographie.....	38
Annexe.....	41
Table des matières.....	46

